

# **REGLEMENT DU JEU**

## **« Les rendez-vous gagnants »**

### **Article 1 : description**

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, Société Anonyme coopérative de crédit à capital variable ayant son siège social 4 place Richebé 59000 LILLE - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE sous le numéro 320 342 264 organise du 16 septembre au 25 octobre 2014, un jeu gratuit et sans obligation d'achat, intitulé « Les rendez-vous gagnants ».

### **Article 2 : participation**

Peut participer à ce jeu toute personne physique majeure, cliente ou non du Crédit Mutuel Nord Europe disposant d'un bulletin de participation, à l'exception des membres du personnel du Crédit Mutuel et de leur famille.

### **Article 3 : description des lots**

Ce jeu est doté de :

- Une Yaris Toyota Hybride Hatchback Dynamic d'une valeur de 16 802 € TTC.
- 4 lots de 5 tours en Ferrari F40 sur le circuit de Croix en Ternois d'une valeur unitaire de 245 € TTC.

Ces lots devront être retirés avant le 31 décembre 2014. Passé ce délai, ils seront conservés par le Crédit Mutuel Nord Europe.

### **Article 4 : bulletin de participation**

Le bulletin de participation est disponible dans les agences du Crédit Mutuel Nord Europe où il sera remis à l'issue d'un rendez-vous, ou sur le site Internet du Crédit Mutuel Nord Europe ([www.cmne.fr](http://www.cmne.fr)).

Pour être valable, les bulletins devront comporter les coordonnées des participants (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail) et être remis dans l'urne prévue à cet effet dans une Caisse de Crédit Mutuel Nord Europe à l'issue d'un Rendez-vous avec un Conseiller avant le 25 octobre 2014. Les bulletins raturés, photocopiés ou illisibles seront considérés comme nuls. Pour être valable, chaque bulletin devra être signé par le conseiller.

Un seul bulletin par participant sera admis pendant toute la durée du jeu.

### **Article 5 : tirage au sort**

Les gagnants seront désignés par tirage au sort organisé au siège du Crédit Mutuel Nord Europe le 14 novembre 2014, en présence de Maître Waterlot, huissier de justice à Lille.

Les gagnants seront informés par lettre personnelle ou par le responsable du point de vente auquel est rattaché le gagnant ou par tout autre moyen possible.

### **Article 6 : échange ou contrepartie**

Il n'est possible de gagner qu'un seul lot par personne. Les lots ne pourront donner lieu ni à un échange avec un autre lot ni au paiement de la valeur du lot en espèces.

### **Article 7 : publicité**

Par leur participation au jeu, les gagnants autorisent expressément le Crédit Mutuel à publier leur photo, nom, prénom et localité de résidence, dans la presse ou tout autre support. En cas de refus, le lot ne serait pas attribué.

### **Article 8 : validité du jeu**

En cas de force majeure, le Crédit Mutuel Nord Europe se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de proroger le jeu ou de modifier la nature des lots, sans préavis.

### **Article 9 : information**

Le présent règlement est déposé chez Maître Waterlot, 36 rue de l'Hôpital Militaire à Lille.

Il peut être obtenu gratuitement et sur simple auprès de chaque Caisse du Crédit Mutuel Nord Europe.

**Article 10 : litige**

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

**Article 11 : informatique et libertés**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-14 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les données personnelles concernant les participants pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du Crédit Mutuel Nord Europe, Relations Clientèle, 4 place Richebé, 59000 Lille.

Lille, le 5 juillet 2014.

**Extrait de règlement :**

Du 16 septembre au 25 octobre 2014 la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Nord Europe organise le jeu « Les rendez-vous gagnants », gratuit et ouvert à toute personne physique majeure, cliente ou non du Crédit Mutuel Nord Europe, à l'exception des membres du personnel et de leur famille.

Le jeu est doté de :

- Une Yaris Toyota Hybride Hatchback Dynamic, d'une valeur de 16 802 € TTC
- 4 lots de 5 tours en Ferrari F40 sur le circuit de Croix en Ternois, d'une valeur unitaire de 245 € TTC.

Pour jouer, il suffit de remplir un bulletin de participation disponible dans les agences du Crédit Mutuel Nord Europe où il sera remis à l'issue d'un rendez-vous, ou sur le site Internet du Crédit Mutuel Nord Europe ([www.cmne.fr](http://www.cmne.fr)), et de le déposer à l'issue d'un Rendez-vous avec un Conseiller avant le 25 octobre 2014. Pour être valable, chaque bulletin devra être signé par le conseiller.

Un tirage au sort désignera les gagnants parmi les bulletins valables. Un seul bulletin par participant sera admis pendant toute la durée du jeu.

Le tirage au sort aura lieu le 14 novembre 2014 au siège social du Crédit Mutuel Nord Europe, 4 Place Richebé à Lille, en présence de Maître Waterlot. Le présent règlement est déposé chez Maître Waterlot, 36 rue de l'Hôpital Militaire à Lille et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de chaque Caisse du Crédit Mutuel Nord Europe.